

Solidaires



Branche INRA

Conseil d'Administration INRA

Séance du 15 décembre 2016

Notes de l'élu SUD

Est-ce une nouveauté, nous ne l'avons pas repéré jusqu'à présent, un article quasi en temps réel résume dans l'intranet INRA [la teneur de la séance vu par la DG](#), on y trouve notamment en lien la Lettre de mission du nouveau PDG.

Curieusement, on n'y retrouve même pas la répartition des votes sur les avis émis par ce CA. Alors, que l'on y fasse part de l'expression de la représentation des personnels... dans tes rêves !

Actualités INRA

Séquence incontournable à l'entrée de chaque réunion. L

Le PDG se félicite de la bonne tenue complimenter de la bonne tenue des Lauriers 2016, avec 2 ministres présents. Il présente sa lettre de mission, mise en ligne le lendemain en évoquant en particulier l'approfondissement des collaborations avec l'IRSTEA, sur la base de la construction d'un projet scientifique ambitieux...

A la question de SUD sur ce qu'impliquerait ce rapprochement en termes de moyens, d'organisation de la recherche, il précise qu'il ne s'agit pas d'une logique de fusion mais de visée scientifique ? la question des moyens venant dans un second temps...

A une interrogation CGT sur le devenir de Saclay après la censure d'un article par le conseil constitutionnel, le PDG indique que cela ne remet pas en cause l'opération, un autre montage, sera trouvé, quoique plus onéreux admet-il... les délégations CGT et SUD demandent des précisions, le PDG promet un point complet sur ce dossier dans un prochain CA.

Un autre flou demeure concernant la configuration l'ensemble, un décret a été pris pour une expérimentation sur 10 ans entre les établissements volontaires, sans savoir si AgroParisTech et l'INRA seront dans le premier cercle ?

Point sur le Métaprogramme Microbien (MEM)

SUD a posé la question des choix qui sont faits dans le financement des projets avec par exemple le financement de grand projet par les grosses équipes comme nous en avons fait le constat il y a quelques années, alors que celles-ci bénéficient déjà de nombreux financements, que ce soit au niveau français ou européens. Qu'en est-il actuellement ? La responsable du programme répond que ce n'est plus le cas actuellement. C'est 50 k€ pour deux ans.

Budget rectificatif n° 3 pour 2016 de l'INRA...

Autre point incontournable d'une séance ordinaire du CA

Abstention de SUD, CGT et du représentant de la conf paysanne au titre du CESE, (qui a donné son pouvoir à l'élu SUD)

Budget primitif 2017

Après la présentation de ce document, également incontournable lors du dernier CA de l'année...

Déclaration de SUD au sujet du budget

« Comme depuis de nombreuses années, nous nous trouvons face à un budget déplorable que notre direction tente de défendre et au sujet duquel les représentants des Ministères nous diront après les interventions syndicales que l'on devrait être satisfait car cela aurait pu être pire ? Cet argument

qui consiste à justifier l'injustifiable sous prétexte que l'on a évité le pire, a été utilisé si souvent qu'il devient assez insupportable de l'entendre d'autant comme j'en parlerai plus tard qu'il y a de l'argent, mais visiblement pas pour la recherche publique.

La réalité des choses est que la dotation globale va une nouvelle fois diminuer, en particulier les moyens à la recherche, et que les recrutements vont connaître une nouvelle année noire. En ce qui concerne ces derniers, cela veut dire qu'une nouvelle fois, l'engagement qui avait été pris de remplacer les départs à la retraite ne sera pas tenu mais il est vrai que ce reniement n'en est qu'un de plus parmi tous ceux qui peuvent être mis au crédit de ce gouvernement qui se disait socialiste et qui restera dans l'histoire pour les coups qu'il a porté à notre système de recherche.

La technolanguage qui est de rigueur dans ce genre de document amène notre direction à écrire qu'elle va, nous citons, « maintenir l'emploi scientifique, en respectant les engagements de recrutements externes de chercheurs et ingénieurs envers les départements scientifiques », comme si le personnel technique ne constituait pas de l'emploi scientifique et comme si le personnel administratif n'était pas indispensable au bon fonctionnement et à l'efficacité de cet emploi scientifique.

Cette langue de bois atteint un paroxysme quand on lit dans le document que l'on va « Conserver un niveau cohérent bien que maîtrisé de recrutements dans les corps des ingénieurs et des techniciens afin de respecter au mieux les grands équilibres » alors que si l'on regarde les chiffres, alors que 151 départs à la retraite sont envisagés dans ces catégories, seulement 102 emplois seront ouverts aux concours. Cela veut donc dire que dans le langage de notre direction, conserver un niveau cohérent de recrutement revient à supprimer 30% des postes dans cette catégorie. Cette décision de poursuivre le sacrifice engagé depuis plusieurs années du corps technique est à rapprocher de la destruction progressive des moyens expérimentaux, Bressonvillers étant le dernier exemple, et il faut donc se demander comme un Institut tel que l'INRA arrivera dans le futur à répondre à ses missions de productions de connaissances opérationnelles si les moyens humains et techniques ne sont plus disponibles pour l'expérimentation.

En ce qui concerne les postes de CR2 qui constituent les forces vives de la recherche d'aujourd'hui et les futurs cadres de demain, 32 emplois seulement seront ouverts au concours alors qu'il y a quelques années on dépassait la centaine de postes mis au concours. Pour rappel, plus de 500 doctorants travaillent à l'INRA et même s'ils n'ont pas tous vocation à intégrer notre organisme, leurs espoirs sont de plus en plus minces d'obtenir un poste de titulaire.

Si l'on associe à ce triste constat sur les recrutements le fait que les départs en retraite ne cessent de reculer et qu'il devient d'ailleurs difficile de les prédire, le résultat de cette politique criminelle de recrutement va profondément et durablement déstructurer le secteur de la recherche qui sera bientôt peuplé d'une population vieillissante bien éloignée d'ailleurs du modèle de l'excellence qui nous est servi depuis quelques années, et qui demandera des années avant d'être restauré si un gouvernement a un jour l'envie de le faire.

Si l'on s'attarde maintenant sur les moyens de la recherche sur subventions de l'Etat, on peut lire avec que l'enveloppe pour les métaprogrammes a pu être maintenue, alors qu'il serait urgent que l'on dispose d'un bilan de ces métaprogrammes et de la distribution des crédits qui y est opérée. De même, il est écrit que le soutien de base aux unités est préservé, ce qui revient à dire qu'il diminue compte tenu de l'inflation et des augmentations des coûts des fluides pour les laboratoires. C'est la raison pour laquelle, les Unités se tournent de plus en plus vers les programmes de financement externes à l'Institut, sauf que les taux de réussite à ces programmes n'ont cessé de baisser au cours des dernières années avec pour conséquence principale que le découragement gagne une part croissante de la communauté et que pour les chercheurs qui espèrent encore, la préparation des réponses aux appels à projet occupe une part de leur temps toujours plus grande. Et comme l'avait déjà souligné la collègue de SUD qui m'avait remplacé l'an passé au CA de décembre, le système est devenu tellement fou que l'INRA est désormais obligé de prélever une part croissante de frais de gestion sur les contrats de recherche externes pour tenter de maintenir certains services... mais que se passera-t-il si ceux continuent de diminuer ?

Cette casse organisée de la recherche est soit disant justifiée par une nécessaire rigueur budgétaire imposée par le contexte économique. Sauf que dans le même temps, le Crédit Impôt Recherche continue de prospérer et d'offrir la niche fiscale la plus coûteuse pour l'Etat comme cela a été dénoncé en 2013 par la Cour des Comptes. Avis partagé par les spécialistes en fiscalité du syndicat Solidaires Finances Publiques qui notent pour leur part que le montant du CIR perçu par les grandes entreprises a été multiplié par six entre 2007 et 2012. Cette créance fiscale, qui avait longtemps été de l'ordre de deux milliards d'euros par an, se monte aujourd'hui à six milliards d'euros par an, et elle pourrait grimper dans les prochaines années vers les neuf milliards. Est-ce que cela s'est traduit par plus d'emploi dans la recherche privée ? Sanofi qui a touché près de 130 millions d'euros de CIR par an, a diminué ses effectifs de 4700 salariés, dont 2000 ingénieurs, chercheurs et techniciens qui travaillaient dans ses laboratoires.

Dans une lettre ouverte à François Hollande, 660 directeurs de laboratoire lui précisaient en octobre 2014 : «Une réforme du Crédit Impôt Recherche (CIR) permettrait de financer une autre politique et notamment, un plan pluriannuel ambitieux pour l'emploi scientifique, devenu aujourd'hui indispensable. A titre d'exemple la création de 3000 postes représente une somme de 180 millions d'euros soit seulement 3% du CIR, à peine plus que ce que touche Sanofi chaque année... Tout ceci confirme bien qu'il serait possible de trouver de l'argent pour la recherche publique mais que les choix qui ont été faits sont tout autres.

Enfin, même si les sommes mises en jeu sont de moindre niveau, je terminerai mon intervention en disant que dans ce contexte catastrophique du budget de recherche de l'INRA, et plus globalement de la recherche française, il reste autre chose que le CICR qui n'est pas remis en question, c'est le budget de la PEDR (presque 1,5 million d'euros). Une note récente du Ministère a confirmé ce que nous dénonçons depuis longtemps, à savoir que cette prime est profondément injuste, puisque comme la note le décrit, la PEDR, comme c'était déjà le cas pour la PES, bénéficie majoritairement aux mâles dominants appartenant aux corps des DR1 et DREX. Loin de remettre en cause cette prime, la solution proposée par le Ministère pour remédier à ce déséquilibre est un bidouillage assez honteux pour mettre en place des quotas qui n'en porteraient pas le nom et dont on sait à l'avance qu'ils ne seront pas tenus. »

Les critiques de la délégation CGT convergent avec celles de l' élu SUD... celles de la CFDT sont moins tranchées, insistant principalement sur l'inquiétude pour les années futures.

Le PDG répond que dans une politique réaliste, il constate que la subvention de charge publique progresse, même si c'est insuffisant, que l'augmentation du point ne sera pas prise en charge par l'INRA en 2017 (ce qui n'était pas le cas en 2016). Ce budget ne maintient pas l'emploi par rapport aux départs en retraite mais maintient le même niveau de recrutement que l'an passé, le PDG entend le message sur les faibles recrutements en ITA, ce qui ne sera peut-être pas le cas dans les prochains budgets (?).

Un représentant ministériel précise que le gouvernement a conscience du problème des crédits récurrents, ce qui a motivé la diminution des crédits ANR afin de libérer un complément l'an passé.

Au Vote : CGT, SUD et par procuration le représentant de la Conf sont contre, la délégation CFDT s'abstient

Prise de participation dans des entreprises innovantes

Il s'agit de la poursuite d'un débat engagé au dernier CA et concernant la prise de participation dans le capital de 2 Start-up

SUD intervient pour redire que nous sommes contre cette logique mercantile de privatisation du vivant, de dividendes pour les chercheurs et maintenant de prises de participation dans des start-up...

Deux votes (une par start-up...) : même résultat que pour le budget